



## PRÉFÈTE DE LA LOZÈRE

**Allocution de Madame Christine WILS-MOREL, préfète de la Lozère**

**à l'occasion du lancement du magazine VMF consacré à la Lozère**

Madame la déléguée régionale d'Occitanie pour les VMF (Mme Françoise de Barrau – remplaçant M. Philippe TOUSSAINT, président),

Madame la déléguée des VMF de la Lozère (Mme Françoise PLANCHE),

Monsieur le rédacteur en chef de VMF (M. Jean-Baptiste RENDU),

Mesdames, Messieurs les délégués de l'Occitanie,

Madame la représentante de la présidente du Conseil départemental,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse de vous recevoir ici, sur l'ancien site du palais épiscopal de Mende, pour le lancement du magazine des Vieilles Maisons Françaises consacré au département de la Lozère.

Cet événement donne l'occasion à nos concitoyens de découvrir ou redécouvrir notre département et plus particulièrement son patrimoine. Comme vous l'avez justement écrit, *« la nature est si présente (ici) en Lozère qu'elle ferait oublier la qualité de son patrimoine »*.

Or, le patrimoine, c'est ce qui lie les Français entre eux, c'est ce qui lie les Français à leur histoire, mais aussi à leur avenir.

Votre association d'utilité publique permet à travers ce magazine de faire connaître le patrimoine vernaculaire de la Lozère, encore trop méconnu, et de promouvoir sa préservation.

Cette exigence nous engage et me donne l'occasion à travers cet événement de rappeler l'importance qu'accorde l'État à la mise en œuvre de politiques de préservation et de valorisation du patrimoine. Il intervient lui-même lourdement sur son patrimoine. Nous en avons un bel exemple juste à côté de nous, avec la cathédrale de Saint-Privat. Ce sera le cas, aussi, pour le futur musée du Gévaudan. Nous avons mis en place avec le maire, les ateliers du territoire dont le fil conducteur est le patrimoine, afin de trouver les pistes qui permettront de revitaliser le centre de Mende et ceci avec l'ensemble des acteurs de ce territoire : dans les domaines du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme, mais aussi économique, commercial, etc.

Il y a eu également AIDER à Florac : accompagnement interministériel au développement et à l'expertise en espace rural, avec le même but de revitalisation.

Dans ces deux opérations, l'État apporte toute son ingénierie.

Il y a bien d'autres opérations que je ne peux toutes citer.

Toutefois, l'État ne peut être partout même s'il est très présent. Le patrimoine français et notamment le petit patrimoine rural, est riche, dense, réparti sur tout le territoire. Il bénéficie de multiples protections au titre des sites et des monuments historiques et d'aides financières non négligeables, mais la mobilisation pour le sauvegarder est bien l'affaire de tous, particuliers, fondations, associations, mécènes.

Je veux ici souligner l'excellente collaboration entre les fondations et les associations comme la vôtre, ou « Maisons Paysannes de France » et bien d'autres et la direction des affaires culturelles, qui se traduit notamment par l'expertise et les conseils de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine auprès des propriétaires.

VMF : vous êtes un relai avec les propriétaires ; vous représentez un mouvement national d'opinion en faveur du patrimoine.

Et puis, il y a votre travail, au sein de VMF (Vieilles Maisons Françaises) que je connaissais globalement, dont Mme PLANCHE, déléguée Lozère, m'a détaillé l'action et le soutien apporté aux propriétaires qui s'engagent dans des opérations de restauration.

Croyez bien que j'ai lu attentivement le numéro consacré à la Lozère, très intéressant, qui montre bien les enjeux de toutes ces interventions sur des sites remarquables.

La qualité des restaurations présentées dans le magazine atteste de la vitalité des savoir-faire lozériens et témoigne de l'excellence des artisans, véritables ambassadeurs d'un patrimoine vivant. Cette cohérence patrimoniale suppose de bien connaître et assimiler les spécificités qui déterminent l'identité des constructions lozériennes : qu'il s'agisse de l'usage des matériaux comme la lauze ou la pierre sèche, de la mise en œuvre des techniques traditionnelles, ou du respect des particularités locales qui façonnent l'identité lozérienne.

Vous avez d'ailleurs cité l'école professionnelle de la pierre sèche qui est encore de création récente en Lozère (2015), qui a mis en place des formations qualifiantes, ainsi que toute la filière lauze / calcaire qui en a repris le modèle.

Les savoir-faire des maçons, des charpentiers, des couvreurs, des menuisiers et des ferronniers sont essentiels et indissociables des enjeux liés à la qualité des restaurations. Je rappelle à ce titre, que l'entretien et la restauration du patrimoine conforte une économie de proximité qui porte des emplois hautement qualifiés, non délocalisables, très valorisants et très gratifiants pour ceux qui les exercent.

Nous possédons des édifices exceptionnels que vous avez bien voulu mettre en valeur à travers ce numéro 279. C'est un atout pour l'attractivité de notre territoire et pour son développement touristique, mais également pour la fierté des habitants.

Aussi, je voudrais vous remercier pour votre implication dans la sauvegarde de notre patrimoine, car comme le disait la marquise Anne de Amadio, lorsqu'elle fonda votre association il y a soixante ans, « *le patrimoine n'est pas seulement composé de monuments historiques mais aussi de petit patrimoine et de leur environnement qui font le visage de la France* » et, en l'occurrence de la Lozère.

Je vous remercie de votre attention et vous laisse la parole.